



Légère reprise des créations d'emplois en Ile-de-France en 2014

En 2014, l'emploi dans le secteur privé en Ile-de-France progresse, alors que dans le même temps, le nombre de salariés stagne au niveau national. La reprise de l'activité des services a permis à l'emploi de croître dans un contexte d'inflation réduite qui limite l'évolution des salaires. Cependant, la hausse de l'emploi n'a pas permis de rattraper le niveau d'avant la crise économique de 2008. Les évolutions apparaissent néanmoins contrastées selon les secteurs et les départements.

CHIFFRES CLÉS

4,498 milliards d'euros

c'est le montant total des exonérations au titre de l'année 2014 en Ile-de-France.

1,027 million de DPAE

en CDI ont été conclues en Ile-de-France en 2014.

Légère hausse des effectifs

La région parisienne compte en moyenne sur l'année 4,523 millions de salariés, soit 25,4 % des effectifs du secteur privé national. Cumulée sur l'année, la masse salariale francilienne totale s'élève à 171,7 milliards d'euros, soit 32,5 % de celle de la France entière. L'emploi moyen progresse de 0,3 % par rapport à son niveau de l'année 2013. La comparaison de l'effectif à la fin de l'année 2014 par rapport à celui de 2013 fait apparaître une progression similaire. Les entreprises de 1 à 9 salariés ont, comme l'an dernier, créé le plus d'emplois avec une hausse de 0,9 % alors que les entreprises de taille plus importante sont peu dynamiques. Les moyennes entreprises (50 à 249 salariés) notamment, n'ont pas créé d'emplois dans leur ensemble. La masse salariale progresse de 1,8 % en 2014 par rapport à 2013. L'Ile-de-France connaît une hausse légèrement plus dynamique que celle observée en France. Le salaire moyen par tête (SMPT) est de fait en augmentation de 1,5 % en moyenne sur l'année. Les moyennes entreprises ont privilégié la hausse du salaire (+ 2,5 %) à la création d'emplois en 2014.

Les principaux chiffres 2014

	Niveau 2014	Évolution annuelle (en %)					Évolution sur 5 ans 2014/2009 (en %)
		2010	2011	2012	2013	2014	
Ile-de-France							
Emploi salarié (en milliers)	4 523,0	- 0,3	+ 1,0	+ 0,4	+ 0,0	+ 0,3	+ 1,3
Nombre d'établissements (en milliers)	392,5	+ 0,5	+ 0,9	+ 0,9	+ 0,6	+ 0,7	+ 3,6
Masse salariale (en Md€)	171,7	+ 2,0	+ 3,8	+ 2,3	+ 1,4	+ 1,8	+ 11,8
SMPT (en €)	3 163	+ 2,4	+ 2,8	+ 1,9	+ 1,4	+ 1,5	+ 10,4
France							
Emploi salarié (en millions)	17,8	- 0,3	+ 1,1	+ 0,0	- 0,6	+ 0,0	+ 0,2
Nombre d'établissements (en millions)	1,8	+ 0,4	+ 0,6	+ 0,3	- 0,1	+ 0,0	+ 1,1
Masse salariale (en Md€)	527,6	+ 1,9	+ 3,6	+ 2,1	+ 1,2	+ 1,5	+ 10,8
SMPT (en €)	2 474	+ 2,2	+ 2,5	+ 2,2	+ 1,8	+ 1,5	+ 10,6

SMPT = Salaire mensuel moyen par tête

Source : Urssaf - Acofos

Emploi régional par taille d'entreprise

	Établissements			Effectif moyen			SMPT		
	Niveau (en milliers)	Évolution 2014/2013 %	Évolution 2014/2009 %	Niveau (en milliers)	Évolution 2014/2013 %	Évolution 2014/2009 %	Niveau (en milliers)	Évolution 2014/2013 %	Évolution 2014/2009 %
1 à 9 salariés	293,9	+ 0,7	+ 3,5	780,5	+ 0,9	+ 2,6	2 187	+ 1,1	+ 7,5
10 à 49 salariés	48,8	+ 0,6	+ 2,6	785,1	+ 0,4	+ 0,4	3 025	+ 1,6	+ 8,5
50 à 249 sal.	16,4	+ 0,1	+ 1,7	739,7	+ 0,0	- 0,1	3 612	+ 2,5	+ 14,0
Plus de 250 sal.	33,4	+ 0,8	+ 7,1	2 217,7	+ 0,2	+ 1,6	3 407	+ 1,2	+ 10,7

SMPT = Salaire mensuel moyen par tête

Source : Urssaf - Acofos

Évolution de l'emploi par secteur d'activité

	Ile-de-France				France		
	Effectif 2014	Évolution annuelle 2014 / 2013		Évolution sur 5 ans 2014 / 2009		Évolution 2014/2013 2014/2009	
Industrie	450 252	- 7 942	- 1,7 %	- 34 752	- 7,2 %	- 1,3 %	- 7,0 %
Industrie Agro alimentaire	48 095	+ 1 526	+ 3,3 %	+ 2 739	+ 6,0 %	+ 0,1 %	- 2,1 %
Équipements électriques, électroniques, informatiques	77 502	- 1 916	- 2,4 %	- 10 526	- 12,0 %	- 1,8 %	- 10,3 %
Fabrication de matériels de transport	73 581	- 2 764	- 3,6 %	- 5 507	- 7,0 %	- 2,4 %	- 6,8 %
Autres produits industriels	170 642	- 4 599	- 2,6 %	- 25 255	- 12,9 %	- 1,7 %	- 10,2 %
Industries extractives, énergie, eau	80 432	- 188	- 0,2 %	+ 3 797	+ 5,0 %	+ 0,2 %	+ 4,9 %
Construction	282 559	+ 2 024	+ 0,7 %	+ 8 398	+ 3,1 %	- 1,9 %	- 6,7 %
Tertiaire	3 688 972	+ 19 185	+ 0,5 %	+ 80 496	+ 2,2 %	+ 0,4 %	+ 2,5 %
Commerce - Réparation d'automobiles et de motocycles	695 128	+ 3 669	+ 0,5 %	+ 1 267	+ 0,2 %	- 0,1 %	- 0,9 %
Transports	367 463	+ 97	+ 0,0 %	- 4 739	- 1,3 %	- 0,2 %	- 1,6 %
Hébergement et restauration	290 562	+ 2 982	+ 1,0 %	+ 24 606	+ 9,3 %	+ 0,4 %	+ 7,7 %
Information et communication	378 589	+ 9	+ 0,0 %	- 4 321	- 1,1 %	+ 0,3 %	+ 1,1 %
Activités financières et d'assurance	313 125	- 1 444	- 0,5 %	- 1 583	- 0,5 %	+ 0,0 %	+ 0,9 %
Activités immobilières	75 471	- 1 227	- 1,6 %	- 655	- 0,9 %	- 2,1 %	- 4,7 %
Activités scientifique et technique - soutien et service administratif hors intérim	939 646	+ 7 323	+ 0,8 %	+ 31 082	+ 3,4 %	+ 0,7 %	+ 4,4 %
Santé / action sociale (+ administration publique / défense / enseignement)	395 079	+ 4 697	+ 1,2 %	+ 28 933	+ 7,9 %	+ 1,2 %	+ 7,0 %
Autres activités de service	233 909	+ 3 080	+ 1,3 %	+ 5 906	+ 2,6 %	+ 1,2 %	+ 3,6 %
Total hors intérim	4 421 783	+ 13 267	+ 0,3 %	+ 54 142	+ 1,2 %	- 0,1 %	- 0,2 %
Intérim	101 203	+ 455	+ 0,5 %	+ 2 302	+ 2,3 %	+ 2,6 %	+ 12,4 %
Total	4 522 986	+ 13 722	+ 0,3 %	+ 56 443	+ 1,3 %	+ 0,0 %	+ 0,2 %

Source : Urssaf - Acoiss

Des évolutions disparates selon les activités

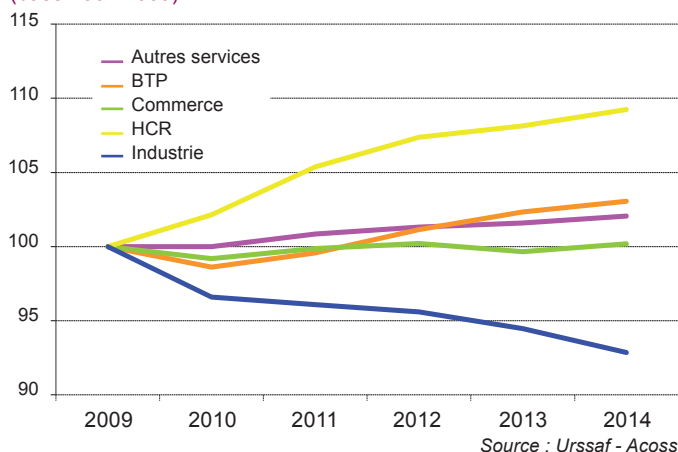
L'industrie continue à perdre des emplois à un rythme croissant en 2014 (- 1,7 %, - 1,1 % l'année précédente et - 0,6 % entre 2011 et 2012). Sur 5 ans, le déficit d'emploi atteint 7,2 %. La fabrication de matériels de transport subit toujours les conséquences d'un marché automobile européen déprimé avec notamment la réduction de lignes de production au niveau francilien (- 3,6 % en moyenne sur un an). A contrario, l'industrie agro-alimentaire affiche une croissance de ses effectifs de 3,3 %.

L'emploi dans la construction affiche en moyenne une amélioration de 0,7 % comparée à 2013. Pourtant cette légère hausse masque le retournement de conjoncture intervenu au second semestre 2014 durant lequel le secteur a perdu des emplois. Le secteur reste néanmoins à un niveau historiquement haut.

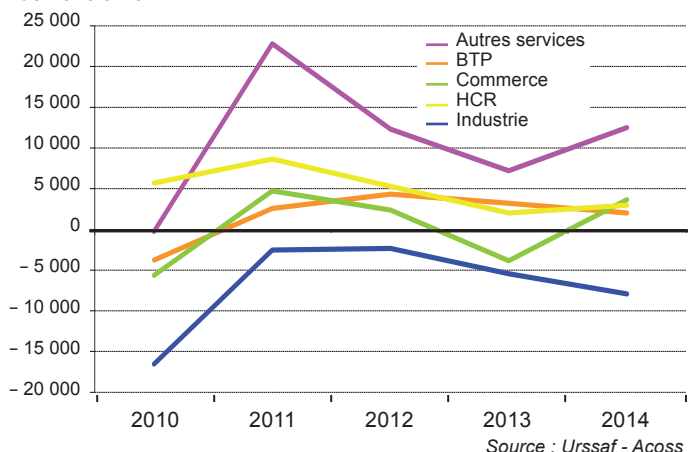
L'emploi dans le tertiaire est en hausse de 0,5 % en moyenne sur l'année. La hausse de ce grand secteur qui représente 81,6 % des emplois privés d'Ile-de-France explique la légère dynamique de cette année. Le commerce qui

est le secteur employant le plus dans le tertiaire affiche une hausse significative de l'emploi (+ 0,5 %). Le secteur de l'hébergement et la restauration a affiché sur l'année une bonne dynamique (+ 1,0 %) tout comme les activités juridiques, de conseil et d'ingénierie qui restent orientées à la hausse (+ 1,4 %). Le secteur action sociale et hébergement médico-social poursuit sa progression avec une hausse annuelle moyenne de 2,2 %. Sur cinq ans, il a vu ses effectifs augmenter de 17,3 %. À l'inverse, les activités financières et d'assurance perdent de l'emploi (- 0,5 % en moyenne sur un an).

Évolutions annuelles de l'emploi de 2009 à 2014 (base 100 : 2009)



Variations annuelles de l'emploi sur 5 ans de 2010 à 2014



Évolution des activités les plus dynamiques sur 5 ans par département en Nace38

Départements	Niveau 2014 milliers		Évolution 2014/2009 Variation 2014/2009 (milliers)		Niveau 2014 milliers	Évolution 2014/2009 Variation 2014/2009 (milliers)		Niveau 2014 milliers	Évolution 2014/2009 Variation 2014/2009 (milliers)			
Paris (75)	Action sociale et hébergement médico-social		49,8	17,8 % 7,54	Activités informatiques		58,6	12,0 % 6,28	Métallurgie et fabrication de produits métalliques		1,2	12,0 % 0,12
Seine-et-Marne (77)	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné		3,1	50,6 % 1,04	Recherche et développement		1,3	37,6 % 0,36	Activités informatiques		2,4	18,0 % 0,37
Yvelines (78)	Arts, spectacles et activités récréatives		6,7	9,3 % 0,57	Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion déchets et pollution		4,7	7,9 % 0,35	Activités immobilières		5,7	7,0 % 0,37
Essonne (91)	Arts, spectacles et activités récréatives		5,1	26,4 % 1,06	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques		12,7	15,6 % 1,72	Action sociale et hébergement médico-social		18,5	15,5 % 2,48
Hauts-de-Seine (92)	Cokéfaction et raffinage		1,3	135,0 % 0,76	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné		21,3	33,3 % 5,33	Action sociale et hébergement médico-social		23,4	26,6 % 4,91
Seine-Saint-Denis (93)	Télécommunications		7,1	147,2 % 4,25	Action sociale et hébergement médico-social		16,6	29,3 % 3,77	Industrie chimique		3,7	14,0 % 0,45
Val-de-Marne (94)	Action sociale et hébergement médico-social		16,2	19,5 % 2,64	Fabrication de matériels de transport		1,4	15,1 % 0,18	Hébergement et restauration		18,5	14,1 % 2,29
Val-d'Oise (95)	Activités informatiques		7,7	207,1 % 5,18	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné		1,9	20,2 % 0,32	Action sociale et hébergement médico-social		14,6	14,8 % 1,89

Source : Urssaf - Acoess

Les évolutions à long terme dans les départements

L'action sociale est le secteur qui s'est le plus développé en cinq ans en Ile-de-France. Ce secteur fait souvent partie des trois secteurs qui ont le plus progressé sur cinq ans à l'intérieur de chaque département. Dans les Hauts-de-Seine et en Seine-Saint-Denis, les hausses

dépassent les 25 %. La production et la distribution d'électricité et de gaz a également connu une croissance importante dans plusieurs départements (Seine-et-Marne, Yvelines, Hauts-de-Seine, Val-d'Oise). Les activités informatiques ont progressé sur cinq ans à Paris (+ 6 280 emplois), dans la Seine-et-Marne (+ 370 emplois) et dans le Val-d'Oise (+ 5 180 emplois). Les arts,

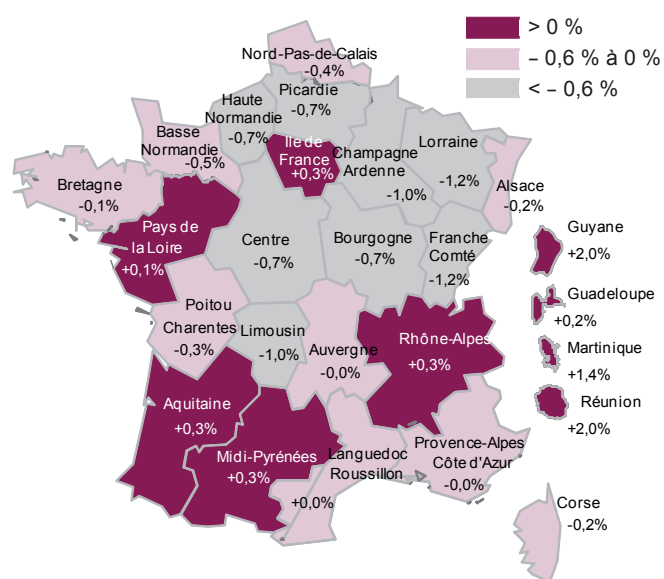
spectacles et activités récréatives ont connu une forte hausse du nombre de salariés sur cinq ans en Essonne (+ 26,4 %). Enfin, signalons que certaines hausses sont dues à des déménagements d'entreprises, notamment pour le secteur des télécommunications en Seine-Saint-Denis.

Évolutions annuelles de l'emploi sur 5 ans



Source : Urssaf - Acoess

Évolution de l'emploi régional entre 2013 et 2014



Source : Urssaf - Acoess

Les zones d'emploi de Marne-la-Vallée, Créteil et Orly dynamisent l'emploi francilien

Les zones d'emploi de Marne-la-Vallée, Créteil et Orly sont les seules zones à avoir dépassé les 2,0 % de création d'emplois sur cinq ans. Elles sont ainsi les zones qui ont le plus progressé

depuis le début de la crise. Les zones d'emploi situées en périphérie de la région ont, par contre, continué à perdre des emplois avec des reculs pouvant atteindre 2,5 % en cinq ans. Les zones de Houdan (+ 2,1 %) et Melun (+ 1,0 %) affichent les dynamiques les plus importantes sur un an devant la zone de Marne-la-Vallée (+ 0,9 %).

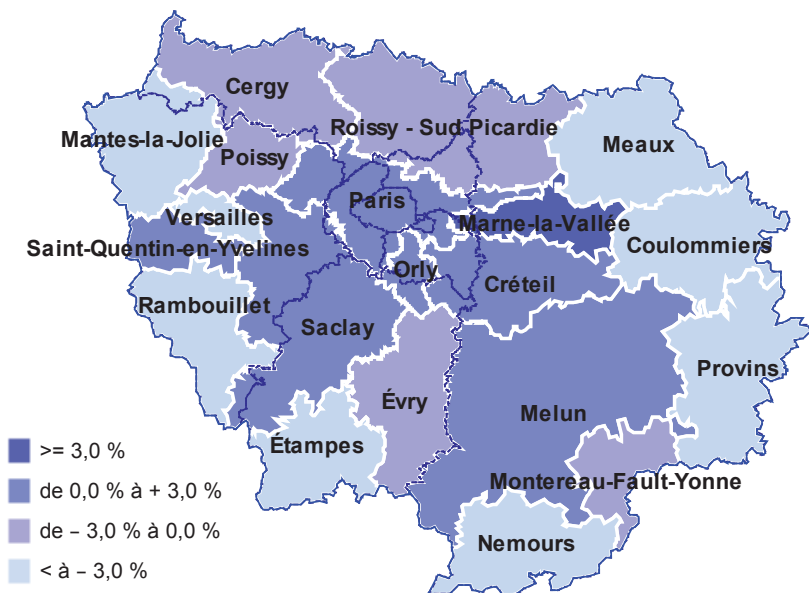
Les zones* d'emploi les plus dynamiques** en 2014

	Niveau 2014	Variation 2014/2013	Évolution 2014/2013
		Variation 2014/2009	Évolution 2014/2009
1102 - Marne-la-Vallée	121,3	1,13 5,86	0,9 % 5,1 %
1117 - Créteil	120,5	0,92 2,47	0,8 % 2,1 %
1118 - Orly	187,1	- 0,41 3,82	- 0,2 % 2,1 %
1101 - Paris	2 857,5	12,95 53,37	0,5 % 1,9 %
1116 - Saclay	412,1	- 0,36 3,83	- 0,1 % 0,9 %
1105 - Melun	89,6	0,88 0,64	1,0 % 0,7 %
1109 - Houdan	7,4	0,15 0,03	2,1 % 0,4 %
1115 - Évry	97,8	0,61 - 0,47	0,9 % - 0,5 %
0056 - Roissy-Sud Picardie	338,5	1,17 - 2,63	0,9 % - 0,8 %
1111 - Poissy	57,6	- 1,09 - 1,07	- 1,9 % - 1,8 %
1105 - Montereau-Fault-Yonne	8,1	- 0,19 - 0,20	- 2,3 % - 2,5 %

* Parmi les + de 1000 salariés

** Sur la base de l'évolution 2014/2009

Évolution du niveau d'emploi par zones d'emploi sur 5 ans



Source : Urssaf - Acoff

Source : Urssaf - Acoff

Sources et méthodologie

Le champ de la publication couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation et la santé non marchandes, l'emploi par les ménages de salariés à domicile et les entreprises relevant de la Mutualité Sociale Agricole (MSA). Celle-ci est présente dans les secteurs de l'agriculture, des industries agroalimentaires (IAA), du commerce de gros et des services financiers. Le champ Urssaf est très proche de celui de l'Insee, qui inclut l'emploi à domicile.

Les effectifs salariés et la masse salariale sont issus des Bordereaux récapitulatifs de cotisations (BRC), remplis par les employeurs dans le cadre de la déclaration des cotisations sociales aux Urssaf.

La masse salariale (assiette déplafonnée) désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, déclarées au titre de la période d'emploi étudiée.

L'**effectif salarié** est mesuré en fin de trimestre. Chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Cet effectif donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf et l'Acoff.

Les données ainsi collectées par les Urssaf sont centralisées par l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (Acoff).

Le salaire moyen par tête (SMPT) est calculé en rapportant la masse salariale du trimestre à l'effectif moyen observé sur le trimestre ; il est divisé par trois pour obtenir une grandeur mensuelle.

L'effectif moyen trimestriel est égal à la demi-somme de l'effectif de fin de trimestre et de l'effectif de fin du trimestre précédent.

L'effectif moyen annuel est égal à la moyenne des effectifs moyens trimestriels de l'année.

Le taux d'évolution en moyenne annuelle est égal à la somme des quatre derniers trimestres divisée par la somme des quatre trimestres précédents.

Le nombre d'entreprises et d'établissements en moyenne annuelle est égal à la moyenne des dénombrements trimestriels de ces entités. Ceux-ci recensent les entités ayant déclaré une masse salariale au cours du trimestre.

Les séries trimestrielles de l'emploi et de la masse salariale produites nationalement par l'Acoff sont labellisées par l'Autorité de la statistique publique.

L'ensemble des publications statistiques de l'Acoff et des Urssaf, ainsi que diverses séries de données, sont mises à disposition sur acoff.fr.

Numéro ISSN : 2273-6689

Directeur de la publication :
Philippe Renard

Rédacteurs :
Matthieu Goussot, Serge Mercier

Contact (département Statistiques) :
serge.mercier@urssaf.fr

www.iledefrance.urssaf.fr